

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Utilisons du bois suisse pour notre métamorphose
Initiant-e(-s) : Jean-Marie Fürbringer et consorts.

Le bois est un matériau naturel qui offre tous les avantages souhaités pour une construction moderne et durable.

La Suisse produit du bois pour la construction d'excellente qualité.

L'utilisation du bois des forêts suisses est alignée avec les objectifs essentiels d'une économie durable :

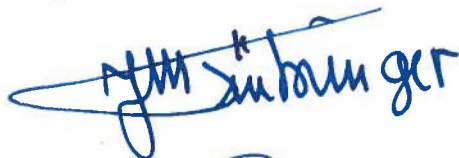
- Gestion écologiquement et économiquement adéquate de notre territoire
- Impact positif sur le taux d'emploi
- Impact positif sur le bilan CO2 de la construction
- Impact positif sur les coûts de construction
- Impact positif sur le bilan énergétique et les coûts d'entretien
- Impact positif sur la qualité de l'habitat

De plus, la Ville de Lausanne possède 1'882 hectares de forêts dont 1'500 sont situés sur le territoire communal, les autres se répartissant aux quatre coins du canton. D'ailleurs, Lausanne produit des bois de qualité et sa gestion forestière est labellisée FSC depuis 2004. Relevons finalement que Lausanne a déjà montré l'exemple en ce début de 21ème siècle avec la Tour de Sauvabelin, entièrement réalisée avec du bois issu des forêts lausannoises.

Nous demandons donc à la Municipalité d'étudier la possibilité d'inclure dans les différents instruments disponibles (planifications, critères d'attribution des terrains, concours, droits de superficie, etc.) pour les projets d'éco-quartier des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, des clauses favorisant l'utilisation dans la construction de bois suisse, ou tout autre proposition destinée à favoriser l'utilisation du bois suisse.

Lausanne, le 25 octobre 2017

Les initiants



Jean-Marie Fürbringer
Valery Beaud
Robert Joosten



MANUEL DONZE

